

## la carte blanche

**Serge Rangoni** Président de la Chambre patronale des employeurs permanents francophones de la Fédération Wallonie-Bruxelles (\*), directeur général du Théâtre de Liège.

# Après l'été, une nouvelle ère pour le monde culturel ?

**Le secteur culturel n'a jamais paru autant fragilisé. En Fédération Wallonie-Bruxelles, pour éviter la fracture, quatre grands thèmes devront s'inscrire au centre des préoccupations du (de la) prochain(e) ministre de la Culture : la concertation sur la question de l'emploi artistique, le soutien à la création, la diffusion des œuvres et l'éducation aux arts.**

Le Festival d'Avignon ouvre une nouvelle page de son histoire, la première sous la direction d'Olivier Py. Cet événement majeur rassemble des milliers de spectateurs, pourtant, jamais il ne s'est ouvert dans un climat si tendu, sauf peut-être en 1968. Les sociétés européennes vivent un profond moment de doute : de la positivité sans limite des années 50, elles ont sombré dans le négativisme le plus noir.

La culture aussi est profondément en crise. Les Arts vivants sont particulièrement fragiles en ces temps de difficultés économiques. Deux économistes américains, William Baumol et William Bowen, ont brillamment montré qu'ils reposent sur des emplois impossibles à réduire : les coûts salariaux sont exponentiels, les subventions publiques indispensables pour préserver la diversité de l'offre culturelle.

Au milieu de cette situation déjà troublée, le statut social des artistes a été modifié, en France comme en Belgique. Pourtant, il constitue le principal filet de protection de professions structurellement intermittentes. Face au désarroi que ces changements occasionnent s'ajoute désormais le sentiment de désamour des politiques à l'égard des artistes.

La responsabilité du prochain gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est considérable. Le débat pré-électoral consacré à la Culture organisé en collaboration avec *Le Soir*, *L'Echo* et la *RTBF* a montré la fracture qui existe entre ceux qui

font la culture et ceux qui l'organisent et la financent. Seules l'instauration d'un climat dynamique de dialogue et la prise de responsabilité de chacun des acteurs permettront de dépasser les blocages. Les syndicats doivent retrouver leur rôle de porte-parole des artistes et techniciens, tandis que le patronat, constitué de femmes et d'hommes qui dirigent des institutions subventionnées, doit également rassembler ses forces pour relever les défis.

### L'emploi, priorité absolue

La Chambre patronale des employeurs permanents francophones (70 % de l'emploi artistique et 80 % des spectateurs) entend porter auprès du nouveau gouvernement les priorités suivantes : l'emploi artistique, le soutien à la création d'œuvres, la diffusion et le nombre de représentations, l'éducation aux arts.

L'emploi artistique constitue, de loin, la première priorité. Depuis 2008, la non-indexation des subventions des institutions et des enveloppes des aides aux projets, alors que les charges augmentent, a pour conséquence de réduire le volume d'emploi artistique. La majorité au pouvoir du côté francophone s'est très clairement positionnée en faveur du maintien de l'indexation des salaires. Sa main gauche pourra-t-elle très longtemps ignorer ce que fait sa main droite ? Ne pas indexer les subventions alors que les salaires sont indexés revient à diminuer irrémédiablement le volume d'emploi artistique. Les salaires des enseignants et des fonctionnaires sont indexés. Les décrets de l'éducation permanente et des centres culturels indexent aussi les subventions. Il est vital qu'il en soit de même pour les conventions, les contrats-programmes et les aides aux projets. L'indexation constitue donc une priorité absolue.

Le soutien à la création des œuvres d'auteurs belges : écrivains, compositeurs, metteurs en

scène, chorégraphes... est notre seconde priorité. Des efforts doivent encore être réalisés, accompagnés d'une réelle promotion, médiatisation et médiation de ces œuvres. Une concertation transversale doit mobiliser tous les acteurs de terrain : artistes, institutions culturelles, associations, médias, milieu enseignant...

La troisième priorité concerne la diffusion des œuvres et le nombre de représentations. Il faut en effet mettre en regard les

coûts de création de nouvelles productions, le nombre de leurs représentations et la durée de leur exploitation. Tous les acteurs de terrain doivent être mobilisés pour rassembler leurs propositions.

La quatrième priorité a trait à l'éducation aux arts, particulièrement en milieu scolaire. Une plate-forme de réflexion associant monde enseignant et monde culturel doit élaborer de nouvelles pistes d'action.

### Ecoute et dialogue

Aborder ces priorités nécessitera, sans doute, du courage mais surtout l'examen attentif des dispositifs actuels et des situations acquises, souvent le fruit de l'histoire des politiques culturelles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La qualité de l'écoute et du dialogue des pouvoirs publics est d'autant plus indispensable.

Les arts favorisent la réflexion et suscitent le débat ; ils contribuent à former des citoyens libres et responsables. Ce projet humaniste est au cœur même de l'engagement des partis qui constituent l'actuelle majorité du côté francophone. Puisse-t-elle entendre les cris d'alarme de professions fragilisées non pas comme des revendications corporatistes, mais comme des nécessités impératives pour pouvoir offrir au plus grand nombre, au-delà des origines, sociales, économiques et culturelles, des espaces de rencontre, de réflexion et de partage ! ■